

L'appel à candidature du Prix Goût et Santé MAAF Assurances 2018 est lancé !

Les inscriptions pour la 16^{ème} édition du Prix Goût et Santé des Artisans sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2018.

Ce concours national organisé par MAAF Assurances récompense les artisans des métiers de bouche qui s'engagent au quotidien dans une démarche tenant compte de l'intérêt nutritionnel des produits tout en conservant leurs qualités gustatives.

8 finalistes défendront en octobre leurs créations culinaires innovantes devant un jury au Pré Catelan pour espérer remporter l'un des prix en jeu. Et grande nouveauté 2018 : dorénavant, tout le monde peut faire concourir son artisan préféré !

Un prix qui s'inscrit dans la volonté d'allier plaisir et bien-être

Le Prix Goût et Santé MAAF Assurances a pour vocation de faire découvrir des artisans français fiers de leurs produits, aux créations innovantes, qui proposent des recettes aux **qualités nutritionnelles** et **gustatives** privilégiant le **bien-être**. Le Prix Goût et Santé des Artisans confirme l'engagement de MAAF Assurances sur la **prévention en matière de santé**.

Passionnés, attentifs à la qualité des produits, soucieux du bien-être alimentaire, ce Prix rassemble tous les artisans qui souhaitent valoriser leur savoir-faire et leur terroir autour d'une thématique qui parle à tous.

Comment s'inscrire et espérer remporter le Prix ?

Ce concours à échelle nationale est **ouvert à tous les artisans** (personne physique ou société) dont le profil correspond aux trois conditions suivantes :

- Exercer un métier dans le secteur de l'alimentaire en France (Métropole et DOM-TOM)
- Être inscrit au Répertoire des Métiers auprès d'une Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Avoir mis en œuvre, dans le choix des composants de ses produits et dans leur processus de fabrication, une démarche visant à supprimer ou atténuer des facteurs de risque (sucre, graisses saturées, sel, agents favorisant le cholestérol, l'hypertension, le diabète, ou d'autres pathologies) ou cherchant à mettre en valeur des ingrédients (ou leurs substances) prévenant certaines maladies ou assurant une meilleure qualité de vie tout en maintenant un niveau élevé de qualité nutritionnelle et gustative.

Pour participer à cette nouvelle édition du Prix Goût et Santé MAAF Assurances, il suffit de se rendre sur le site www.maaf.com **et de compléter son dossier de candidature** **avant le 30 avril 2018 à minuit**. Les créations de chaque candidat seront examinées en juin prochain, par un pré-jury. 8 artisans seront sélectionnés pour participer en octobre à la Grande Finale du concours au Pré Catelan.

Lors de cette finale, les candidats disposeront de 20 minutes pour présenter leur recette, expliquer la démarche qu'ils ont suivie pour son élaboration, la faire déguster au jury et répondre à ses questions.

Les 3 lauréats 2018 se verront récompensés d'un chèque **de 10 000 € pour le 1^{er} Prix, de 7 500 € pour le 2^{ème} Prix et de 5 000 € pour le 3^{ème} Prix.**

La grande nouveauté 2018 : devenir Dénicheur de talents !

Cette année, tout le monde peut participer au Prix, en devenant Dénicheur de talents ! Un artisan réalise des préparations exceptionnelles, des recettes originales résultat de son savoir-faire et de sa créativité. Pourquoi ne pas l'aider à développer sa notoriété et contribuer à valoriser la qualité de son travail ? **En 2018, c'est désormais possible en proposant à son artisan préféré de participer au Prix Goût et Santé. Si l'artisan est d'accord, toute personne peut le pré-inscrire sur le site internet www.maaf.com.** Afin que l'inscription soit validée, l'artisan concerné devra compléter un dossier de candidature.

Et les Dénicheurs au nez fin ne seront pas en reste ! Si leur artisan de cœur passe les sélections, ils seront eux-aussi récompensés par :

- un panier gourmand d'une valeur de 75 € si le dossier du candidat est retenu,
- 2 places VIP pour assister à la grande finale au Pré Catelan à Paris (transport et nuit d'hôtel compris) si l'artisan est sélectionné pour la finale du Prix,
- un dîner d'exception dans un restaurant de la sélection Gault et Millau pour 4 personnes (d'une valeur de 150 €/personne) si cet artisan est lauréat.

Un jury d'experts passionnés

Le jury du Prix Goût et Santé est composé de professionnels du monde de la **santé**, de l'**artisanat**, des métiers de l'**alimentaire** et de représentants de la **Presse spécialisée**. Il est présidé depuis 16 ans par le Docteur Jean-Marie Bourre, membre de l'Académie de Médecine, de l'Académie d'Agriculture de France et ancien Directeur des unités INSERM de Neuro-Toxicologie puis de Neuro-Pharmaco-Nutrition.



Les 3 lauréats du Prix Goût et Santé des Artisans 2017, ainsi que le Prix Spécial du Jury.

Qui leur succèdera en 2018 ?

Service de Presse Prix Goût & Santé

Tiphaine Martin

06.86.17.44.10 - tmartin@supr-agency.com

Jade Pérignon

06.72.04.97.26 - jpérignon@supr-agency.com

Contacts Presse MAAF Assurances :

Isabelle Coutant - 01 55 50 69 42

Marie-Pierre Michel - 01 55 50 63 57